

Du *treizième* jour du mois de *Novembre* mil huit
cent cinquante-un, à *deux* heures du *Soir*

N° *87*

ACTE DE NAISSANCE de *Antoine Bochet*,
né le *soir* à *Ploubazlanec*
à *sept* heures du *Matin* fils *légitime*
de *François Bochet*,
âgé de *vingt-cinq* ans, profession de *Marin*,
et de *Marie-Anne Le Goaster*, son épouse,
âgée de *vingt-trois* ans, profession de *filandière*,
demeurant à *Ploubazlanec*.

* Si l'enfant est natu-
rel, il faudra déclarer
s'il est reconnu ou non
reconnu.

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être
du sexe *Masculin*.

La déclaration de la naissance a été faite par *François*
Bochet, père de l'enfant, sur son nom, âgé de
vingt-cinq ans, profession de *Marin*,
demeurant à *Ploubazlanec*.

Premier témoin, *Joseph Renan*,
âgé de *quarante-trois* ans, profession de *Saboteur*,
demeurant à *Ploubazlanec*.

Second témoin, *Guillaume Le Roy*,
âgé de *trente-sept* ans, profession de *Saboteur*,
demeurant à *Ploubazlanec*.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré *Ne Savoir Signer*

Constaté suivant la loi, par moi *Joseph Jacob*, Maire
de *Ploubazlanec* & Officier de l'État civil soussigné

J. Jacob

Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec
Période : 1849 - 1855